

TRANSPORTS ET ACTIVITÉS LOGISTIQUES DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



Maurice GIRAULT, Frédéric LERAY
et Jean-Marc SAVIN

Les emplois correspondant à des fonctions logistiques sont presque deux fois plus nombreux que ceux qui assurent le transport *stricto sensu*, réduit au déplacement de la marchandise (980 000 contre 506 000). Et ce sont ces emplois qui se développent le plus. Les cadres et les professions intermédiaires représentent un pourcentage important des emplois logistiques, ce qui souligne le rôle de la fonction d'organisation des flux.

La fonction transport est de plus en plus effectuée par des entreprises spécialisées.

La fonction manutention se développe plus en dehors du secteur des transports.

La fonction logistique hors manutention croît d'environ 15%, autant dans les entreprises de transports qu'en dehors. Notre approche ne montre pas une hausse de la sous-traitance de cette fonction.

La logistique recouvre l'ensemble des opérations de transport et d'approvisionnement ; le concept de logistique met l'accent sur l'organisation des flux de marchandises et d'information, et sur leur optimisation.

Le développement des activités logistiques et leur externalisation croissante sont souvent présentés comme une des tendances majeures des économies développées.

Ces opérations étant de plus en plus liées aux activités de production ou de distribution des entreprises, des tâches comme l'emballage ou le conditionnement, le stockage, le groupage et dégroupage sont considérées comme relevant de la logistique et pouvant être externalisées. Phénomène plus récent, les prestataires de transport ou de logistique sont parfois conduits à réaliser certaines opérations de montage.

Cette note met en évidence le poids des activités transport et logistique dans l'économie ainsi que la part de ces activités effectuée par les entreprises de transport d'une part, par les autres secteurs d'autre part, et de retracer les évolutions récentes et les perspectives de développement de l'externalisation de ces tâches.

L'approche suivie s'appuie sur la nomenclature des professions. En effet, malgré ses limites, elle est seule à même de fournir une évaluation globale sur la base de données facilement accessibles. Sont étudiées les professions des activités transport et logistique, en distinguant les emplois des professions du transport de marchandises (conducteurs routiers, marins, bateliers, cheminots) de l'ensemble des autres professions du transport et de la logistique (organisation, manutention, magasinage...).

Cette approche présente des limites. Si les professions assurant le déplacement de la marchandise sont bien identifiées, en revanche, au sein des emplois de manutention, stockage, expédition, la frontière est parfois floue avec les activités de production. De plus, quelques emplois liés au transport de marchandises et de voyageurs n'ont pu être isolés dans cette nomenclature (entre autres pour l'aviation civile où le personnel navigant technique peut être affecté aussi bien au transport de voyageurs que de fret). Il convient également de préciser combien cette approche est indicative pour apprécier les évolutions d'activités au travers des emplois. Les activités de stockage, de manutention et d'organisation ont



LOGISTIQUE

connu en effet une importante mécanisation, notamment lors des quinze dernières années, avec le développement de l'utilisation des palettes, des « rollers » (chariots à roulettes pour les livraisons finales au commerce), de nouveaux engins de manutention, et les nouvelles technologies concernant la circulation et le traitement de l'information.

Une étude à partir des emplois par professions et du recensement de la population

La nomenclature de l'INSEE dénombre environ 25 professions concernant les transports et la logistique, la manutention et le magasinage (F. ROWE et M. SAVY « Fonctions d'organisation dans l'industrie du fret »).

Ces professions peuvent être regroupées en 5 catégories :

- les indépendants : transporteurs routiers indépendants, bateliers et auxiliaires de transports ;
- les cadres : cadres des transports et logistique, personnels naviguants techniques de l'aviation civile ;
- les professions intermédiaires : responsables administratifs ou d'exploitation, des transports, d'entrepôts, de manutention, maître d'équipage ;
- les conducteurs : routiers et grands routiers, livreurs, coursiers ;
- les emplois de manutention et de magasinage : conducteurs d'engin lourd de levage, de manoeuvre, de chariot élévateur, dockers, magasiniers, manutentionnaires, ouvriers du tri et de l'emballage...

Le recensement général de la population de 1990 dénombre 38 000 indépendants et 33 000 cadres des transports, 187 000 professions intermédiaires, 464 000 conducteurs routiers et 765 000 emplois de la manutention et du magasinage. Le nombre de cheminots affectés au transport de marchandises (agents des triages, mécaniciens) peut être estimé à 30 000.

En 1990, les professions de la logistique représentent environ 1 million d'emplois et les transports 540 000 roulants...

1,52 million d'emplois sont recensés dans les transports et la logistique (ce qui représente 4 % du total des actifs), soit un peu plus de 540 000 dans les transports et environ 980 000 dans la logistique.

Les professions du transport *stricto sensu* se réfèrent à une fonction transport limitée au déplacement des marchandises. On recense :

- 35 000 routiers ou bateliers indépendants,
- 30 000 cheminots (estimation des roulants et agents des triages),
- 322 000 conducteurs routiers et grands routiers,
- 142 000 conducteurs-livreurs-coursiers,
- 11 000 cadres (officiers de la marine marchande et personnel navigant technique de l'aviation civile).

Toutes les autres fonctions, annexes au transport (principalement de manutention et de stockage), d'auxiliaires ou d'organisation constituent la fonction logistique au sens large. **Ces professions de la logistique** recouvrent :

- 22 000 cadres des transports et de la logistique,
- 118 000 responsables administratifs, d'exploitation, et agents administratifs des transports,
- 42 000 responsables d'entrepôts ou de magasinage,
- 26 000 responsables de manutention,
- 31 000 agents qualifiés des services d'exploitation des transports,
- 244 000 manutentionnaires et agents non qualifiés des services d'exploitation des transports,
- 194 000 magasiniers,
- 69 000 conducteurs de chariots élévateurs.

Les emplois des professions de la logistique sont beaucoup plus nombreux dans le reste de l'économie que dans les entreprises de transport (700 000 contre 280 000). Les emplois dits de « transport », c'est à dire les conducteurs et les navigants fluviaux et maritimes, sont également plus nombreux dans le reste de l'économie (279 000 contre 230 000), non compris les cheminots : le compte propre emploie plus de personnel que le compte d'autrui.

Le tableau suivant, qui présente les résultats en 1990 et leurs évolutions entre 1982 et 1990, montre une hausse de 11% depuis 1982 des emplois du transport et de la logistique (1,5 millions en 90 contre 1,3 en 82), la croissance étant plus vive dans la logistique hors transport (+15%) que dans le transport (+4%).



LOGISTIQUE

Les emplois « logistiques » sont plus nombreux dans les autres secteurs de l'économie que dans les entreprises de transport

Emplois transport et logistique en 1990. Evolution 1982-1990

Total de l'économie

	1990	1982-90
Emplois "transport"	506 000	4%
Emplois logistiques	982 000	15%
dont hors manutention	738 000	14%
Total	1 488 000	11%

Soit

	secteur transport		reste de l'économie	
	1990	1982-90	1990	1982-90
Emplois "transport"	227 000	26%	279 000	-9%
Emplois logistiques	283 000	-3%	699 000	24%
dont hors manutention	234 000	16%	504 000	15%

La tendance est à l'externalisation du transport et du stockage mais au maintien de la manutention en interne

Le nombre d'emplois de la fonction « transport » croît fortement entre 1982 et 1990 dans les entreprises de transport (+26%), alors que dans les autres secteurs de l'économie ce nombre diminue de 9%. Cette différence provient des emplois de conducteurs routiers (+36% dans le secteur des transports, -8% dans les autres secteurs de l'économie). Cette évolution montre une tendance de plus en plus marquée à confier la fonction transport à des entreprises spécialisées.

Les emplois logistiques ont globalement augmenté de 15 %, cette hausse provenant essentiellement (+24 %) des secteurs autres que le transport, tandis que dans les entreprises de transport ces emplois diminuent de 3 %, à cause de la forte baisse des emplois dans le magasinage et la manutention (-26 %). Hors manutention, on observe la même évolution dans le secteur des transports et dans le reste de l'économie.

La fonction logistique se développe donc surtout en dehors du secteur transport, ce résultat étant lié à l'évolution de la fonction manutention qui représente une part importante des emplois (16 % en 1990), et est de moins en moins externalisée, du moins en faveur du secteur transport.

Une analyse plus fine permet de mieux apprécier la dynamique des différentes catégories d'emploi ; elle est résumée dans le tableau suivant.

Les grandes catégories d'emplois

	1990			Evolution 82-90		
	Ensemble de l'économie	Secteur transport	Autres secteurs	Ensemble de l'économie	Secteur transport	Autres secteurs
Fonction transport	506	227	279	4%	26%	-9%
soit :						
Indépendants	35	33	2	15%	15%	19%
Conducteurs	464	188	276	5%	36%	-8%
Capitaines et matelots de la marine marchande	7	6	1	-54%	-54%	-52%
Fonction logistique hors manutentionnaires	738	234	504	14%	16%	15%
soit :						
Ingénieurs et cadres techniques	33	26	7	3%	-6%	70%
Professions intermédiaires	187	122	65	39%	35%	48%
Ouvriers du tri emballage expédition	164	7	157	68%	144%	66%
Magasiniers	194	11	183	-10%	44%	-12%
Reste des emplois logistiques	160	68	92	-2%	-6%	1%
Manutentionnaires	244	49	195	14%	-47%	60%
Total	1488	510	978	11%	8%	13%

Les activités relevant de la fonction transport sont surtout exercées par des conducteurs routiers salariés (464 000 en 1990) ; ceux-ci représentent 31% des emplois de transport et logistique dans l'économie. Leur nombre augmente globalement de 5 % depuis 1982, cette croissance provenant du secteur des transports (+36 %). Les autres actifs de la fonction « transport » se répartissent entre navigants maritimes, dont le nombre chute, et indépendants (avec une croissance pour les routiers mais pas pour les bateliers).

La fonction logistique hors manutentionnaires est la plus importante avec 738 000 emplois. Elle évolue de façon quasi identique dans le secteur transport (+16%) et le reste de l'économie (+14%). Quatre catégories d'emplois ressortent :

- les ingénieurs et cadres des transports (33 000 emplois dans l'ensemble de l'économie), avec une croissance de 3 %; ils se situent essentiellement dans les entreprises de transport, leurs effectifs sont en hausse de 12 %.



LOGISTIQUE

- les professions intermédiaires, avec la plus forte progression depuis 1982 dans l'ensemble de l'économie : 39 % (35 % pour les entreprises de transport et 48% dans le reste de l'économie); ces emplois se situent en majorité dans les entreprises de transport (122 000 contre 65 000). L'organisation du transport est surtout gérée par les entreprises de transport alors que l'organisation des stocks et de l'entreposage reste dans les autres secteurs de l'économie (responsables entrepôts, magasinage et manutention : 57 000 pour le reste de l'économie contre 11 000 pour les entreprises de transport).

- les magasiniers, très majoritairement en dehors du secteur des transports (183 000) mais en diminution, alors que leur nombre croît fortement chez les transporteurs;

- les ouvriers du tri et de l'emballage, se répartissant entre le secteur des transports et le reste de l'économie ; leur nombre (164 000) est en forte hausse dans le reste de l'économie (66 %) et encore plus dans le secteur des transports (144 %).

Les manutentionnaires ont un poids important dans l'évolution du nombre total d'emplois logistiques. Ils sont particulièrement nombreux (244 000) mais les emplois diminuent fortement chez les transporteurs (-47%) et augmentent dans le reste de l'économie (+60%), probablement parce que leur activité fait partie ou reste proche du processus de production. L'évolution du transport routier peut aussi expliquer la diminution du nombre de manutentionnaires dans les entreprises de transport, leurs activités étant reprises en partie par les conducteurs.

Les évolutions récentes 1990-1995 : hausse dans le secteur des transports, diminution dans le reste de l'économie

Pour apprécier les évolutions récentes, deux sources sont disponibles :

- l'enquête structure des emplois (ESE) qui ne concerne que les entreprises de plus de 20 salariés depuis 1987 ;
- les comptes des transports de la nation qui décrivent les secteurs du transport jusqu'en 1995.

Selon les résultats de l'ESE, les effectifs étudiés ici diminuent globalement de 4% entre 1990 et 1992. La reprise de l'activité en 1994-1995 n'a probablement pas effacé cette baisse.

Pour les cadres, en revanche, la tendance est à la hausse, en particulier pour les cadres transport et logistique, avec une augmentation de 27% dans les entreprises de transport. Pour les professions intermédiaires, si la tendance dans l'ensemble de l'économie est une baisse de 3%, les professions d'organisation du transport dans les entreprises de transport augmentent légèrement (1%).

Les comptes des transports de la nation fournissent des chiffres sur les entreprises de transport, et ceci jusqu'en 1995, mais ne comportent pas de données par profession. En 5 ans, les emplois augmentent de 2% chez les auxiliaires et les services annexes et de 6% dans le transport routier de marchandises. La hausse est de 3% pour l'ensemble du transport hors ferroviaire.

Conclusion : une croissance soutenue des activités transports et logistiques, une faible externalisation des emplois de manutentionnaire

Les emplois transport et logistique sont en forte croissance jusqu'en 1990, surtout les emplois logistiques non directement liés au transport de la marchandise.

Le secteur du transport ne profite pas en totalité de cette évolution : non seulement la grande majorité de ces emplois (66%) continue d'être offerte par des entreprises n'appartenant pas aux secteurs des transports, mais leur progression y est plus forte que dans les entreprises de transport (+13% contre +8%). Le chiffre global, certes grossier et indicatif, ne montre pas de croissance de la sous-traitance des fonctions logistiques alors que les fonctions proprement transports sont de plus en plus confiées à des entreprises spécialisées.

Ce résultat, apparemment contraire à des exemples relatés dans la presse spécialisée, peut s'expliquer par la réticence des chargeurs à externaliser des fonctions considérées comme stratégiques dans le processus de production (c'est le cas notamment de la manutention) mais également par une externalisation dans d'autres secteurs que le secteur transport et relevant des services aux entreprises.

L'importance des activités logistiques exercées par les industriels montre un fort potentiel de sous-traitance bien que la manutention reste une fonction proche de la production et donc plus difficile à sous-traiter. ■